Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-40
Subvention à la coopérative de l'école de La Bastide

Le Maire expose à l'Assemblée que l'école de La Bastide souhaite organiser une kermesse en fin d'année scolaire.
Elle propose d'allouer une subvention à la coopérative de l'école pour que cette manifestation puisse être organisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** d'attribuer une subvention de **120 €** à la coopérative de l'école de La Bastide, pour l'organisation de la kermesse. Cette somme sera mandatée au compte 6574.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 Var

Carletti

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26 JUIN 2014
et publication ou notification du 26 JUIN 2014

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-41
Acquisition d'un véhicule utilitaire

Le Maire expose à l'Assemblée que l'acquisition d'un véhicule utilitaire serait souhaitable pour effectuer divers déplacements ne nécessitant pas l'emploi du véhicule 4x4.
Elle présente les différentes propositions qui ont été reçues et propose l'acquisition d'un **véhicule Kangoo** d'occasion, qui est l'offre la plus intéressante, pour un montant de **11 000 € TTC.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **approuve** l'acquisition d'un véhicule utilitaire ;
- ✓ **décide** d'acquérir une véhicule Kangoo d'occasion, pour un montant de **11 000 € TTC.**
- ✓ **mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE (83)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2014
et publication ou notification du - 3 JUIL. 2014

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-42
Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire informe l'assemblée qu'une nouvelle commission communale des Impôts Directs doit être nommée à la suite du renouvellement du Conseil Municipal et qu'il convient de proposer au Directeur des Services Fiscaux une liste de noms dans laquelle il choisira six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal propose, en annexe une liste de deux fois douze noms.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 Var

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2014
et publication ou notification du - 3 JUIL. 2014

COMMISSAIRES TITULAIRES

ASTIER Roger	*L'Adrech des Davids – LA MARTRE*	*Retraité*
BASTIAN Jacques	*Le Coulet – LA MARTRE*	*Retraité*
BRUN Raoul	*Les Davids – LA MARTRE*	*Retraité*
CHAUDET Frédéric	*Place des Hivernages –LA MARTRE*	*Exploitant agricole*
FUNEL Muriel	*L'adrech de la Graou -LA MARTRE*	*Employée Le Gattilier Valderoure*
GIORDANO J.-Pierre	*Le Coulet – LA MARTRE*	*Entrepreneur TP*
JOURLAIT Alain	*Ch. Des Combes – LA MARTRE*	*Retraité*
MIVIELLE Gisèle	*Le village – LA MARTRE*	*Retraitée*
MOTEL Josée	*L'Adrech des Davids – LA MARTRE*	*Retraitée*
PONSERO Cyril	*Fontvieille – LA MARTRE*	*Employé Casino Castellane*
SOYER Véronique	*Le Coulet – LA MARTRE*	*Retraitée*
VASAPOLLI M.-Line	*N.-D. des Selves – DRAGUIGNAN*	*Comptable*

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

BENAVIDES Alain	*Les Achaps – LA MARTRE*	*Entrepreneur maçonnerie*
BOGHOSSIAN V.	*Le Bas village – CHATEAUVIEUX*	*Restaurateur*
CAILLE Jean-Claude	*Les Achaps – LA MARTRE*	*Retraité*
CHASSIGNEUX J.-P.	*Le Plan d'Anelle – LA MARTRE*	*Retraité*
DI GREGORIO G.	*Les Achaps*	*Retraité*
GALLO Sylvie	*Le Coulet - LA MARTRE*	*Employée Mane Bar-sur-Loup*
LAURENT Maurice	*Rte du Pont de Roumane–LA MARTRE*	*Retraité*
OLCHOWIK B.	*Notre Montagne – LA MARTRE*	*Retraité*
REBUFFEL David	*Le Coulet – LA MARTRE*	*Employé Aéroport Mandelieu*
RICHARD Ginette	*Traverse de la Vanade–LA MARTRE*	*Retraitée*
ROUX Madeleine	*Pragalin – LA MARTRE*	*Retraitée*
SERIS Michèle	*Le Coulet – LA MARTRE*	*Retraitée*

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-43
Vérification périodique des tracteurs – Choix du bureau de contrôle

Le Maire rappelle à l'Assemblée que les tracteurs et leurs équipements doivent être vérifiés tous les ans.
Elle précise que des propositions ont été reçues et que l'offre la plus avantageuse émane du bureau **DEKRA Industrial.** Celui-ci propose un engagement pour 3 ans, pour un montant de **280 € HT par an**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Décide** d'accepter l'offre de **DEKRA Industrial,**
- ✓ **S'engage** auprès de ce bureau pour une durée de 3 ans, à raison d'une vérification annuelle, pour un montant de **280 € H.T. par an**.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Mairie de la MARTRE 83 Var

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2014
et publication ou notification du - 3 JUIL. 2014

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-44
Vérification périodique de l'aire de jeux – Choix du bureau de contrôle

Le Maire rappelle à l'Assemblée que l'aire de jeux pour enfants doit être vérifiée tous les ans.
Elle précise que des propositions ont été reçues et que l'offre la plus avantageuse émane du bureau **VERITAS.** Celui-ci propose un engagement pour 3 ans, pour un montant de **260 € HT par an**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Décide** d'accepter l'offre de **VERITAS,**
- ✓ **S'engage** auprès de ce bureau pour une durée de 3 ans, à raison d'une vérification annuelle, pour un montant de **260 € H.T. par an**.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 Var

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2014
et publication ou notification du - 3 JUIL. 2014

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-45
Création d'un emploi en Contrat à Durée Déterminée

Le Maire expose à l'Assemblée que les besoins de la commune sont accrus durant l'été, pour l'entretien des espaces verts et travaux extérieurs divers. Elle précise qu'il conviendrait de créer un emploi saisonnier en contrat à durée déterminée, pour effectuer ces tâches.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la création d'un emploi saisonnier en contrat à durée déterminée d'agent d'entretien, du 1er juillet au 31 août 2014.
- mandate le Maire pour signer les contrats.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 Var

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2014
et publication ou notification du - 3 JUIL. 2014

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-46
Commission communale Urbanisme

Le Maire propose à l'Assemblée de modifier la commission communale Urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier la commission communale Urbanisme, constituée par délibération du 18 avril 2014, comme suit :

- ✓ M. Jean-Claude MIVIELLE, Président
- ✓ M. Gérard HENRY
- ✓ M. Guy-Louis GOUYE
- ✓ Mme Martine BOYER
- ✓ M. Jacques BASTIAN
- ✓ M. Bernard OLCHOWIK

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 Var

Carletti

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2014
et publication ou notification du - 3 JUIL. 2014

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mme LEWIS R. - Mlle GRIGRI Karine - MM. BASTIAN J. - BRUN J.-R. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - OLCHOWIK B. - ROUX L.
Absente : Mme BOYER M.

Objet de la délibération 14-47
Fête du livre – Participation de la Commune

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la première Fête du Livre, organisée par l'association « Les Amis de l'œuvre Notre Montagne », aura lieu sur la commune, le 29 juin 2014.

Elle propose que la Commune participe à cette manifestation en prenant en charge la logistique et en finançant l'apéritif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de prendre en charge la logistique et de financer l'apéritif, pour l'organisation de la première Fête du Livre, organisée par l'association « Les Amis de l'œuvre Notre Montagne », le 29 juin 2014.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 Var

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2014
et publication ou notification du - 3 JUIL. 2014